

Communiqué de presse

CRÉTEIL, le 29 02 2024

Des conditions de travail inacceptables

Hier mardi 27 février 2024, une centaine de personnels du LPO de Cachan a décidé d'exercer son **droit de retrait** au regard de la vétusté et de la dangerosité des équipements de l'établissement.

Nous constatons qu'exercer notre métier dans des conditions décentes est devenu impossible à cause de **salles non chauffées, de fenêtres défectueuses, de fuites d'eau, d'installations électriques dangereuses, de suspicion de présence d'amiante, de présence de rats, de cafards et de moisissures.**

Les plus pénalisés par cet environnement de travail très dégradé sont **nos élèves. Difficile de réussir** dans de telles conditions !

D'autre part, les personnels **sont exposés à des risques remettant en cause leur santé** (risques physiques et psychiques).

Aujourd'hui jeudi 29 février, les personnels engagés dans l'action sont de plus en plus nombreux. Ils ont reçu ce matin le soutien de Madame la Maire de Cachan, Hélène de Comarmond, de ses adjoints Messieurs Hervé Willaime et Dominique Lanoé ainsi que de Monsieur Vianney Orjebin, conseiller régional.

Nous attendons des réponses **concrètes** et rapides de la Région Île de France et du Rectorat.

Exercer notre droit de retrait témoigne à la fois de notre **exaspération** et de notre volonté d'offrir à nos élèves un **enseignement public de qualité.**

SUD Éducation 94

Maison des syndicats de Créteil, 11-13 rue des Archives, 94010 Créteil cedex

01-43-77-33-59

<https://www.sudeducation94.>

<http://solidaires94.overblog.>

<https://fr-fr.facebook.com/>